

# Une décision historique attendue de la CIJ : Quelles conséquences légales à l'occupation des territoires palestiniens ?

## Description

Par l'Agence Média Palestine, le 15 juillet 2024



(Photo: via CIJ\_ICJ)

Le vendredi 19 juillet 2024, la Cour internationale de Justice rendra son avis consultatif sur les Conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Une affaire sans précédent dans laquelle 52 pays ont été appelés à témoigner.

Le 31 décembre 2022, l'Assemblée générale des Nations unies avait adopté une résolution demandant à la CIJ un « avis consultatif » sur les « conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est ». La plupart des intervenants ont appelé, lors d'audiences en février, à ce que Israël mette fin à l'occupation qui a suivi la guerre des Six Jours.

En effet, les Nations Unies considèrent comme illégale l'occupation de quelques 70 000 kilomètres carrés de territoire arabes saisis par Israël lors de la guerre des six jours en 1967. L'Assemblée de l'ONU a donc demandé à la Cour de statuer sur les conséquences juridiques de ce que la résolution appelle « la violation persistante par Israël du droit du peuple palestinien à l'autodétermination ». La CIJ est par ailleurs invitée à examiner les conséquences de ce que la résolution de l'ONU décrit comme « l'adoption par Israël de lois et mesures discriminatoires ».

Cette affaire intervient alors que l'expansion des colonies israéliennes en Cisjordanie atteint des sommets, comme nous le relations dans cet [article du 4 juillet 2024](#). Depuis le 7 octobre, les palestiniens vivant en Cisjordanie sont exposés à de nombreuses violences de la part des colons autant que de l'armée israélienne. Selon le dernier rapport de l'OCHA, 553 Palestiniens dont 131 enfants ont été tués en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Parmi eux, 522 ont été tués par les forces israéliennes, dix par des colons israéliens et sept n'ont pas été identifiés comme étant des soldats ou des colons israéliens. En outre, plus de 5 420 Palestiniens ont été blessés au cours de la même période, dont environ 830 enfants. Plus d'un tiers de ces blessures ont été causées par des balles réelles.

Lors des audiences de la CIJ en février, le chef de la diplomatie palestinienne Riad Al-Maliki déclarait que son peuple subissait le « colonialisme et l'apartheid » et demandait aux juges

---

dâ??appeler Ã la fin de lâ??occupation israÃ©lienne. Â« Les Palestiniens subissent aussi bien le colonialisme que lâ??apartheid Â», Â« certains sâ??indignent de ces paroles mais ils devraient sâ??indigner de la rÃ©alitÃ© qui est la nÃ©tre Â», a-t-il dÃ©clarÃ©, avant de demander Ã la Cour de dÃ©clarer lâ??occupation illÃ©gale et Ã ordonner dâ??y mettre fin Â« immÃ©diatement, totalement et sans condition Â». Â« Une justice retardÃ©e Ã©quivaut Ã un dÃ©ni de justice et le peuple palestinien est privÃ© de justice. (â?) Il est temps de mettre fin aux deux poids, deux mesures dont souffre le peuple palestinien depuis trop longtemps Â».

Si lâ??avis consultatif que dÃ©livrera la Cour nâ??est pas contraignant, et bien quâ??IsraÃ©l ait ignorÃ© ces avis par le passÃ©, la dÃ©cision de la CIJ la semaine prochaine pourrait ajouter une pression politique Ã la guerre dÃ©vastatrice quâ??il mÃ©ne depuis neuf mois contre le groupe militant palestinien Hamas dans la bande de Gaza.

Cette affaire fait bien sÃ©r Ã©cho Ã lâ??affaire portÃ©e par lâ??Afrique du Sud Ã la Cour Internationale de Justice, accusant IsraÃ©l de commettre des actes gÃ©nocideaux Ã Gaza. En janvier, la Cour avait statuÃ© dâ??un Â« risque de gÃ©nocide Â» et demandait IsraÃ©l de Â«faire tout ce qui est en son pouvoir pour prÃ©venir tout acte de gÃ©nocide et permettre lâ??entrÃ©e de lâ??aide humanitaire dans la bande de GazaÂ». En mai, elle sommait IsraÃ©l de stopper Â«immÃ©diatementÂ» son agression militaire Ã Rafah. Cette affaire a Ã©tÃ© rejointe par de nombreux pays et fait monter la pression juridique sur IsraÃ©l, mais des observateurs regrettent que la cour nâ??ait pas Ã©voquÃ© de cessez-le-feu.

Selon Riad Al-Maliki, Â« le gÃ©nocide en cours Ã Gaza est le fruit de dÃ©cennies dâ??impunitÃ© et dâ??inaction Â». Â« Mettre fin Ã lâ??impunitÃ© dâ??IsraÃ©l est un impÃ©ratif moral, politique et juridique Â», a-t-il dÃ©clarÃ©.

**date crÃ©Ã©e**

2024/07/15